

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**SEANCE DU JEUDI 30 MARS à 20H00****N°011/2023 – Vote du budget primitif 2023**Membres en exercice : **11** - Présents : **6** - Excusés avec Pouvoir : **1** - Excusés sans Pouvoir : **3**Absents : **1** - Votants : **7**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE 30 MARS, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT DENIS LES BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 23 MARS 2023**, sous la vice-présidence de **Monsieur Alain ROUSSEAU, Vice - Président**.

ETAIENT PRESENTS

Mesdames, Messieurs

Dominique BERGONSO, Evelyne DOUVRE, Claude GERBEL, Jean-Philippe MINIER, Alain ROUSSEAU, Madame Marie-Françoise HEGOBURU

ETAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR

Madame Habiba BENLAKRI (pouvoir donné à Alain ROUSSEAU)

ETAIT EXCUSE SANS POUVOIR

Monsieur Guillaume FAUVET

Madame Michelle REYNIER

Madame Isabelle MESSINA

ETAIT ABSENT

Madame Aude JACQUET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil d'Administration. **M. Claude GERBEL** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le **Vice-président présente** le budget primitif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale à l'Assemblée délibérante.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-260102124-20230330-011-2023-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

Publication : 11/04/2023

Publication de l'acte sur le site internet de la commune le : _____ / avril 2023

Le Vice-Président propose à l'Assemblée délibérante d'adopter le budget primitif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT	CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT
011	Charges à caractère général	19 444,50 €	70	Produits des services	400,00 €
065	Autres charges de gestion courante	69 000,00 €	74	Dotations, subventions et participations	59 000,00 €
			75	Autres produits de gestion courante	1 550,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		88 444,50 €	TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		60 950,00 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	002	Résultat de fonctionnement reporté	27 713,50 €
042	Opération d'ordre transfert entre section	219,00 €	043	Opération d'ordre intérieur de la section	- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES DE FONCTIONNEMENT		219,00 €	TOTAL DES RECETTES D'ORDRES DE FONCTIONNEMENT		27 713,50 €
TOTAL		88 663,50 €	TOTAL		88 663,50 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES - REPORTS			RECETTES - REPORTS		
CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT	CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT
21	Immobilisations corporelles	45 921,62 €			- €
23	Immobilisations en cours	- €			
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT		45 921,62 €	TOTAL RECETTES REELLES D'EQUIPEMENT		- €
			1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 000,00 €
			001	Résultat reporté	44 702,62 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		- €	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		45 702,62 €
		- €	040	Amortissements des immobilisations	219,00 €
			021	Virement section de fonctionnement	- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES D'INVESTISSEMENT		- €	TOTAL DES RECETTES D'ORDRES D'INVESTISSEMENT		219,00 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		45 921,62 €	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		45 921,62 €

Le Conseil d'Administration ouï le Vice-Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Conformément au tableau ci-dessus,

- **VOTE** par 7 voix Pour, le budget primitif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale.
- **DONNE POUVOIR AU PRESIDENT** pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Président du CCAS,
Guillaume FAUVET

Le secrétaire de séance,
Claude GERBEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-260102124-20230330-011-2023-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

Publication : 11/04/2023